

03 avril 1935

LA GRÈVE DES CHAUFFEURS

Dans tout mouvement basé sur des revendications professionnelles et qui s'accompagnent d'un moyen de pression comme la grève, il faut faire la part de la légitimité des revendications et de l'opportunité de l'emploi des moyens de pression.

Les chauffeurs libanais répondant à l'appel de leur syndicat, se mettront en grève jeudi matin. C'est en mouvement profond. L'automobile occupe une part importante et active de la population libanaise. Dans l'ordre social, on peut considérer que les grèves de chauffeurs sont une des manifestations les plus importantes que nous ayons connues de l'évolution des esprits.

Avant tout, nous estimons que la grève est inopportune dans les circonstances actuelles. Il y a de multiples circonstances, auxquelles les chauffeurs n'ont certainement pas pensé et qui auraient dû les amener à plus de maîtrise d'eux-mêmes. Le moment n'est pas favorable pour une grève paralysant les transports, non pas tant, peut-être, à cause de la situation au Liban même, mais du fait d'un ensemble de circonstances et d'impondérables relevant de la situation générale.

La grève déclenchée, il nous resterait à souhaiter de la voir se dérouler dans le calme. Nous savons que c'est chose difficile ; que les mouvements de masse sont imprévisibles et qu'une démagogie facile essaiera de détourner leur enthousiasme ou de l'exploiter pour de fins peu louables. Ce sera affaire de tact et d'énergie de la part des autorités et question de sang-froid de la part des chauffeurs.

Ceci dit, nous ne nous en sentons que plus libres pour apprécier et juger quelques-unes de leurs revendications. Il y en a qui révèlent une insuffisante étude ou même une certaine naïveté. Ainsi, la limitation du bénéfice des sociétés de vente de pétrole et le contrôle de ces sociétés par le gouvernement est une chose purement illusoire. Il faut ignorer la puissance des sociétés pétrolières dans le monde, leur emprise sur les plus puissants états du monde, il faut avoir oublié que Théodore Roosevelt n'a rien pu contre elles, pour demander au malingre et débile gouvernement libanais de venir contrôler ici les succursales de la Standard oil ou de la Royal Dutch. Des remarques du même ordre pourraient s'appliquer à plusieurs autres de leurs revendications. Mais il y en a dont il faut reconnaître le bien-fondé. Les chauffeurs critiquent à bon droit l'éternelle subvention au D.H.P. En effet qu'arrive-t-il ? C'est que le D.H.P. baisse ses prix au point de rendre tous les transports déficitaires. Seulement, pour le chauffeur, c'est la ruine à bref délai et le D.H.P. lui, dort tranquillement sur le mol oreiller de la garantie qui lui sera versée par les Etats.

De même, les avantages accordés à l'Auto-routière, les conditions dans lesquelles se fait l'adjudication du transport postal constituent de légitimes sujets de plainte.

A ce jeu de « qui perd gagne », personne ne gagne sauf le D.H.P. Ce n'est d'ailleurs là qu'un aspect de cet éternel problème du rail et de la route. Le moment n'est-il pas enfin venu pour essayer de lui donner une solution, de constituer une sorte de « *Conseil des transports* » dans lequel tous les intérêts en présence seraient réellement représentés et qui aurait pour tâche et

pour mission d'étudier sur place les possibilités d'une coordination des efforts ? Dans le nombreux pays une semblable commission a été instituée et elle a en général donné d'excellents résultats. Son institution au Liban aurait peut-être pour avantage de supprimer le déficit que nous payons, de permettre aux chauffeurs de gagner normalement leur vie et de mettre fin à une concurrence inégale.

On voit que les problèmes que suscite la grève des chauffeurs sont non seulement d'ordre social, ce qui est important, mais également d'ordre économique.

Là comme toujours, la police seule ne suffira pas à supprimer les causes profondes du malaise. Il y faut une étude sérieuse, réfléchie et sincère. Les autorités peuvent s'atteler à cette tâche et la mener à bonne fin.